

<http://www.franchise-magazine.com/opinions/franchiseurs-pensez-a-votre-declaration-ecofolio-et->

Franchise Magazine, Franchise qui recrute, Franchise mode d'emploi, Actualité de la franchise, Annuaire de la franchise, Enquêtes sur la franchise, Experts de la franchise, Espoirs de la franchise

 **NOUVELLE CLIO**
TOMTOM EDITION dCi 85 RENAULT eco

*700€ de bonus écologique déduits - voir conditions sur site

4 300 €*
D'AVANTAGE CLIENT

Rechercher sur le site

Newsletter
Alertes emails

▼ PUBLICITE

FRANCHISE

MAGAZINE.COM

ACCUEIL ACTUALITÉ ANNUAIRE ENQUÊTES MASTER FRANCHISE OPINIONS GUIDE LIENS MAGAZINE

Juridique | Stratégie | Finances | Tous les articles

FRANCHISES QUI RECRUTENT

Secteur par secteur

- ▶ Accessoires, Mode
- ▶ Alimentaire
- ▶ Automobile, Moto
- ▶ Beauté, Bien-être
- ▶ Commerces de proximité
- ▶ Discount
- ▶ Habillement, Prêt-à-Porter
- ▶ Habitat, Bâtiment
- ▶ Hôtellerie, voyages
- ▶ Loisirs
- ▶ Maison, Décoration
- ▶ Protection de l'environnement
- ▶ Restauration à thème
- ▶ Restauration rapide
- ▶ Services à la personne
- ▶ Services aux entreprises
- ▶ Services aux particuliers
- ▶ Services immobiliers
- ▶ Tous les secteurs

COMMUNIQUÉS DES ENSEIGNES

26/06 : Arthur Bonnet et Cuisine en fête, les deux belles et bonnes raisons de cuisiner à la maison

26/06 : Le Congrès Monceau Fleurs à Madrid : réussite totale

26/06 : Les dirigeants commerciaux de France de Montpellier remettent leur 6ème Trophée de la Performance Commerciale

▶ Les communiqués des franchises

FRANCHISEURS

Inscrivez votre enseigne

▼ PUBLICITE

Trouver une franchise

Par activité :
 ou

Tribunes libres d'experts

Juridique | Stratégie | Finances | Tous les articles



Franchiseurs : pensez à votre déclaration Ecofolio et à celle de vos franchisés !

Par Maître Jean-Baptiste GOUACHE, avocat au barreau de Paris
Juridique, publié le 15 avril 2009



Chaque année en avril, les entreprises qui utilisent plus de 500 kilos de papier par an pour leur communication doivent s'acquitter d'une contribution afin de participer à la protection de l'environnement. Jean-Baptiste Gouache conseille aux franchiseurs concernés de s'en charger pour eux comme pour leurs franchisés.

L'article L. 541-10-1 du Code de l'environnement a instauré, à compter du 1er juillet 2008, le principe d'une contribution, financière ou en nature, dont sont redevables les entreprises émettant ou faisant émettre des imprimés papiers à destination des utilisateurs finaux.

Cette contribution a pour vocation de faire participer ces entreprises, qualifiées de donneurs d'ordre par le Code de l'environnement, à la collecte, à la valorisation et à l'élimination de ces imprimés papiers.

La notion de donneur d'ordre s'entend de la personne à l'origine de la politique générale promotionnelle, d'annonce, d'information ou commerciale, ou sous le nom de laquelle cette politique est menée (article 84 de la Loi de finances pour 2008 du 24 décembre 2007). Or, la politique de communication des réseaux de franchise ou de commerce organisée prévoit très souvent que divers documents publicitaires (flyers, catalogues, etc.) seront distribués au public. Par conséquent, cette contribution s'applique aux réseaux de franchise et de commerce organisé.

Il convient de préciser, que pour la communication commerciale nationale, le donneur d'ordre sera la tête de réseau, alors que pour la communication locale, il s'agira du membre du réseau mettant en œuvre la communication.

Dans le cadre du dispositif instauré par l'article L. 541-10-1 du Code de l'environnement, il appartient aux entreprises assujetties à déclarer auprès d'ECOFOLIO, organisme en charge de la gestion de cette contribution, le tonnage d'imprimés papiers qu'elles ont distribuées ou qui a été distribué pour leur compte, au cours d'une année et à destination des utilisateurs finaux, avant le 31 janvier de l'année suivante. Les donneurs d'ordre émettant moins de 500 kg de papier par an sont exonérés de cette contribution.

Malgré la coexistence de deux donneurs d'ordre (la tête de réseau et les membres du réseau), la politique d'adhésion à ECOFOLIO prévoit que la déclaration et le paiement sont consolidés et pris en charge par la tête de réseau.

Les franchises qui vous recherchent

Demandez une documentation aux franchises.

 Easy Cash	 Les Bébés De Sabine	 Le Petrin Ribeiro
 Petits Petons	 Ucar Location	 Adhap Services

▶ Les franchises qui recrutent

▼ PUBLICITE

NOUVELLE CLIO
TOMTOM EDITION dCi 85 RENAULT eco

4 300 €*
D'AVANTAGE CLIENT

*700€ de bonus écologique déduits - voir conditions sur site

VOS RENDEZ-VOUS FRANCHISE

- Créer 2009 Lille : 14, 15 et 16 septembre
- Micro Entreprises Paris : Du 6 au 8 octobre

NOS SERVICES AUX FRANCHISÉS ET FRANCHISEURS

Trouver un financement en franchise
Trouver un emplacement pour votre franchise
Vendre votre affaire/emplacement

INVESTISSEZ-VOUS
Lisez cette page !





1/2

<http://www.franchise-magazine.com/opinions/franchiseurs-pensez-a-votre-declaration-ecofolio-et->



Le rendez-vous européen des entrepreneurs
LILLE GRAND PALAIS

Enquêtes de satisfaction au sein des franchises

Les franchisés notent leur franchise !

En kiosque



Hors série annuaire



Il convient donc d'inclure dans les contrats de franchise une disposition aux termes de laquelle les membres du réseau donnent mandat à la tête de réseau pour exécuter, en leur nom et pour leur compte, la déclaration à ECOFOLIO et s'acquitter de la contribution financière.

Une fois la déclaration faite par la tête de réseau, l'organisme ECOFOLIO doit lui notifier le montant de la contribution due et cette dernière doit s'en s'acquitter avant le 10 avril suivant.

Pour 2009, le montant de la contribution a été fixé par ECOFOLIO à 35 euros par tonne de papier.

Il est important de noter qu'à défaut d'effectuer cette déclaration, l'entreprise s'expose à ce que son dossier soit transmis au service des douanes et qu'à titre de sanction, elle doive payer la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), d'un montant de 910 euros par tonne de papier.

Il convient également de noter qu'à compter du 1er janvier 2010 et selon des modalités fixées par décret, cette contribution concernera également le papier bureautique.

[Retour à la liste](#) - [Réagir à cet article](#)

Réagissez à cet article en ajoutant un commentaire

Pour que votre commentaire soit mis en ligne - après modération -

- > Veillez à bien remplir les champs obligatoires,
- > Evitez les dérapages de style et de contenu,
- > Soyez brefs : 1500 caractères maximum.

Prénom * :

Email * :

Nom * :

Qualité * : Avocat

X K 4 S L

Code de sécurité * :

Envoyer votre commentaire

FRANCHISE, MODE D'EMPLOI

Franchise : définition et chiffres
Textes légaux sur la franchise
La loi Doubin et la franchise
Franchise : les points clés
Investissements et rentabilités de la franchise
Contrats de franchise
Franchise : principaux pièges à éviter
Livres sur la franchise
Guide pratique de la franchise, le livre

OPÉRATIONS SPÉCIALES - FRANCHISE

Espoirs 2009 de la franchise

NOS PARTENAIRE-SALONS

Top Franchise Méditerranée
Franchise Expo Paris
Salon des Entrepreneurs
EasyFairs Franchise
Franchising & Partnership Bruxelles
Franchising & Trade - Milan
Salon des micro-entreprises
Franchising Middle East Exhibition, Dubaï
Salon des services à la personne
Roma Expo Franchising - Rome

PARTENAIRES FRANCHISE FRANCE

Graines de Réseaux
Cabinet Approove
L'Indicateur de la franchise
40 degrés sur la banquise

PARTENAIRES FRANCHISE MONDE

AZ Franchising - Italie
Quebec Franchise Magazine
Conseil québécois de la franchise
Franchise Central - Australie
America's Best Franchises - Etats-Unis
Info Franchising - Portugal

▼ PUBLICITE

Index des enseignes de franchise

Franchises Alimentaire

Cavavin Chocolats roland réauté Cremeria vienna Inter caves La mie caline La table & le pain Le comptoir irlandais Le petrin riberiou Moulin de païou Naturhouse Pain et friandises Savour club Vinomania Vitclub

Franchises Automobile, Moto

Cargo Feu vert Maxauto Midas Point s Roday Total Ucar location

Franchises Beauté, Bien-être

Citron vert Guinot le salon beauté Hyper minceur Kanellia paris Lady moving Mary coh le jardin des soins Passion beauté Point soleil Self coiff

Franchises Accessoires, Mode

Eliot bijoux Petits petons

Franchises Habillement, Prêt-à-Porter

Chantal thomass Chattawak Jennyfer Les bébés de sabine Ooxoo Styleco Tara jarmon

Franchises Habitat, Bâtiment

Attila systeme Geoxia Grosfillex diffusion fenetres Isofrance fenetres Le jardin des fleurs Mikit Monceaue fleurs Net habitat Rapid'flore Renoval Soleil en tête Tryba

Franchises Loisirs

Bureau vallee discount Club moving Hyperburo Joupi Maryves My gym

Franchises Maison, Décoration

Alpha - rangement Arthur bonnet Aviva Bazarland Cash converters Cuisines plus Easy cash Hyper cuisines La compagnie du lit Troc.com